

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00938

Numéro SIREN : 821 669 165

Nom ou dénomination : 2P CONSTRUCTION

Ce dépôt a été enregistré le 21/06/2023 sous le numéro de dépôt B2023/006359

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

N°15949*04

Désignation de l'entreprise : <u>SAS 2P CONSTRUCTION</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>	
Adresse de l'entreprise <u>435 ROUTE DE MONTBRISON - ZI TOURNEL 42600 CHAMPDIEU</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>	
Numéro SIRET* <u>82166916500010</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le. 31/12/2022	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
			Net 3
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA	
AC TIF IMMOBILISABLES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Frais d'établissement*	AB	AC
	Frais de développement*	CX	CQ
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
	Fonds commercial (1)	AH	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	Terrains	AN	AO
	Constructions	AP	AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU
	Immobilisations en cours	AV	AW
	Avances et acomptes	AX	AY
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT
	Autres participations	CU	CV
	Créances rattachées à des participations	BB	BC
	Autres titres immobilisés	BD	BE
	Prêts	BF	BG
	Autres immobilisations financières*	BH	BI
TOTAL (II)		BJ	BK
AC TIF CIRCULANT STOCKS CREANCES DIVERS	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
	En cours de production de biens	BN	BO
	En cours de production de services	BP	BQ
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS
	Marchandises	BT	BU
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
	Autres créances (3)	BZ	CA
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE
Disponibilités	CF	CG	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI
	TOTAL (III)	CJ	CK
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN	
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	IA
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :	Stocks :
			Créances :

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032 -NOT-SD

43/68

copie certifiée conforme

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 - SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS 2P CONSTRUCTION		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 25 385)			DA	25 385	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	184 615	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	2 539	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ ☐)			DG	287 334	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	152 915	
	Subventions d'investissement			DJ	42 042	
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	694 829	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	636 405	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)			DV	5 123	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	290 731	
	Dettes fiscales et sociales			DY	109 644	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	44 650	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	1 086 552		
Ecart de conversion passif *			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 781 381		
RENVUIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
			Ecart de réévaluation libre		1D	
			Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	576 527
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 - SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 2P CONSTRUCTION										Néant ☐ *							
										Exercice N							
										France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			FA	765			FB				FC	765				
	Production vendue	{	biens *	FD				FE				FF					
			services *	FG	2 228 057			FH				FI	2 228 057				
			Chiffres d'affaires nets *	FJ	2 228 822			FK				FL	2 228 822				
	Production stockée *												FM	15 230			
	Production immobilisée *												FN				
	Subventions d'exploitation												FO	5 433			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)												FP	8 096			
	Autres Produits (1) (11)												FQ	2			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)												FR	2 257 583			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *												FS				
	Variation de stocks (marchandises) *												FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *												FU	1 056 693			
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *												FV	-11 825			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *												FW	620 071			
	Impôts, taxes et versements assimilés *												FX	15 035			
	Salaires et traitements *												FY	224 761			
	Charges sociales (10)												FZ	57 933			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *										GA	91 991			
			- dotations aux provisions										GB				
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*												GC	21 808		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions												GD			
	Autres charges (12)												GE	8			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)												GF	2 076 474			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)												GG	181 109				
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)												GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)												GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)												GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)												GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)												GL	152			
	Reprises sur provisions et transferts de charges												GM				
	Différences positives de change												GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement												GO				
	Total des produits financiers (V)												GP	152			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *												GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)												GR	5 331			
	Différences négatives de change												GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement												GT				
	Total des charges financières (VI)												GU	5 331			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)												GV	-5 179				
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)												GW	175 929				

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>SAS 2P CONSTRUCTION</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB 10 296	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD 10 296	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG 168	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH 168	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	10 128	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	33 143	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 268 031	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 115 116	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	152 915	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO
	(2)	{	produits de locations immobilières	HY
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	{	- Crédit-bail mobilier *	HP 55 883
	- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)		HX
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)		RC
		Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)		RD
	(9)	Dont transfert de charges		A1 8 096
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	Facultatifs A6	Obligatoires A9
			dont cotisations facultatives Madelin	A7
			dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
AMORTISSEMENT EXCEPTIONNELS		168		
QP SUBVENTION			10 296	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2P CONSTRUCTION

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 1 781 381,22 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 152 914,79 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Ces comptes annuels ont été établis le 22/02/2023.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2P CONSTRUCTION

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2P CONSTRUCTION

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CADRE A			IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation acquisitions		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL	588			
	Terrains						
CORPORELLES		Sur sol propre					
	Constructions	Sur sol d'autrui					
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.					
	Installations techniques, matériel & outillage industriels			576 498		5 936	
		Inst. générales, agencts & aménagts divers		55 240		260 000	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport		4 000		25 699	
		Matériel de bureau & mobilier informatique		1 880			
		Emballages récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
		TOTAL		637 618		291 634	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations			200 000			
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières			6 600			
		TOTAL		206 600			
		TOTAL GENERAL		844 806		291 634	
CADRE B			IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste par cessions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORP.	Frais d'établissement & dévelop.		TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles		TOTAL			588	
	Terrains						
CORPORELLES		Sur sol propre					
	Constructions	Sur sol d'autrui					
		Inst. gal. agen. amé. cons					
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.			503		581 931	
		Inst. gal. agen. amé. divers				315 240	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport				29 699	
		Mat. bureau, inform., mobilier				1 880	
		Emb. récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
		TOTAL		503		928 750	
FINANCIERE	Particip. évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations					200 000	
	Autres titres immobilisés						
	Prêts & autres immob. financières					6 600	
		TOTAL				206 600	
		TOTAL GENERAL		503		1 135 938	



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2P CONSTRUCTION

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	588			588
TOTAL	588			588
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels	194 772	77 432	503	271 702
Autres				
Inst. générales agencem. amén.	19 741	10 557		30 298
Matériel de transport	680	4 169		4 849
Mat. bureau et informatiq., mob.	1 880			1 880
Emballages récupérables divers				
TOTAL	217 074	92 158	503	308 729
TOTAL GENERAL	217 662	92 158	503	309 317

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à évaluer					
Primes de remboursement des obligations					



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2P CONSTRUCTION

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CRÉDIT-BAIL

	Valeur d'origine	AMORTISSEMENTS		Valeur résiduelle
		Antérieurs	Dotations exercice	
Autres immobs incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. matériels et outillages				
Autres immobs corporelles				
Immobilisations en cours				
TOTAL				

	Cumuls exercice antérieurs	REDEVANCES PAYÉES	
		Exercice	Total
Autres immobs. incorporelles			
Terrains			
Constructions			
Inst. matériels et outillages	146 136	56 248	202 384
Autres immobs. corporelles			
Immobilisations en cours			
TOTAL	146 136	56 248	202 384

	VALEUR RESTANT À PAYER				VALEUR RÉSIDUELLE			
	à 1an au plus	à + 1an et 5 ans au plus	à + 5 ans	Total	à 1an au plus	à + 1an et 5 ans au plus	à + 5 ans	Total
Autres immobs. incorpor.								
Terrains								
Constructions								
Inst. matériels, outillages	37 976	93 576		131 551	1 630	6 002		7 632
Autres immobs. corpor.								
Immobilisations en cours								
TOTAL	37 976	93 576		131 551	1 630	6 002		7 632

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2P CONSTRUCTION

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

LOCATIONS

	Valeur d'origine	REDEVANCES PAYÉES		
		Cumul exerc. antérieurs	Exercice	Total
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. matériels et outillages		3 090	4 214	7 304
Autres immobilisations corporelles		3 576	894	4 470
Immobilisations en cours				
TOTAL		6 666	5 108	11 774

	VALEUR RESTANT À PAYER			Total
	à 1 an au plus	à + 1an et 5 ans au plus	à + 5 ans	
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. matériels, outillages	4 214	9 833		14 047
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
TOTAL	4 214	9 833		14 047

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2P CONSTRUCTION

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
Metallerie Boennaise -	10 000	258 910	100,00	122 615
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2P CONSTRUCTION

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)

A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)

- 1 . Filiales
(+ 50% du capital détenu par la société)
Metallerie Boennaise -
- 2 . Participations
(10 à 50% du capital détenu par la société)

(Capital (b))	Reserves et report a nouveau avant affectation des résultats (b) (10)	(Quote-part du capital détenu en % (b) (11)	Brute	Nette	Prets et avances consentis par la société et non encore remboursés (/) (9)	Montant des cautions et avals données par la société (/)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (/) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (/) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (/)
10 000	258 910	100,00	200 000	200 000			4 663 262	122 615	

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
- (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ 8) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
- (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
- (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
- (5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
- (6) Dans la monnaie locale d'opération.
- (7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.
- (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
- (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
- (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.



SARL CABINET BEAL FOREZ

Mission de présentation des comptes annuels et l'attestation du professionnel de l'expert comptable

31/68

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2P CONSTRUCTION

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises				
Matières premières				
Autres approvisionnements	27 515,00	83 063,20	71 238,20	39 340,00
En cours de production de biens		15 230,00		15 230,00
En cours de production de services				
Produits				
TOTAL	27 515,00	98 293,20	71 238,20	54 570,00

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2P CONSTRUCTION

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	6 600		6 600
	Clients douteux ou litigieux	27 260	27 260	
	Autres créances clients	387 650	387 650	
ACTIF CIRCULANT	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres Taxe sur la valeur ajoutée	171 417	171 417	
	coll. publiques Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	525	525	
	Charges constatées d'avance	3 782	3 782	
TOTAUX		597 234	590 634	6 600
renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2P CONSTRUCTION

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	3 782
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	3 782

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	525
Disponibilités	
TOTAL	525

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2P CONSTRUCTION

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	636 405	126 379	373 731	136 295
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	290 731	290 731		
Personnel & comptes rattachés	27 057	27 057		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	14 812	14 812		
Etat & Impôts sur les bénéfices	14 219	14 219		
autres Taxe sur la valeur ajoutée	52 783	52 783		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	773	773		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	5 123	5 123		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	44 650	44 650		
Dettes représentatives des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	1 086 552	576 527	373 731	136 295
renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	286 000			
Emprunts remboursés en cours d'exer.	82 904			
(2) Montant divers emprunts, dett/associés				

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2P CONSTRUCTION

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	29 200
Dettes fiscales et sociales	18 405
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	1 100
TOTAL DES CHARGES À PAYER	48 704

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2P CONSTRUCTION

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 8 063,00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation 2,00 %

Table de mortalité TPRV93

Départ volontaire à 62 ans

Taux de turn over

Taux de charges 35%

Hausse salaire 1%

ENGAGEMENTS DONNÉS

L'emprunt de 410 000€ est garanti par:

- La caution solidaire de Mr Perret Pascal à hauteur de 82 000€ en principal.
- Le nantissement de la ligne de marquage.

L'emprunt de 100 000€ est garanti par:

- La caution solidaire de Mr Perret Pascal à hauteur de 20 000€ en principal.
- Le Nantissement de la ligne de marquage.

L'emprunt de 260 000€ est garanti par la nantissement des créances issues du contrat d'achat d'énergie électrique entre l'emprunteur et EDF.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2P CONSTRUCTION

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

LES EFFECTIFS

	31/12/2022	31/12/2021
Personnel salarié :	7,00	6,00
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	1,00	1,00
Ouvriers	6,00	5,00
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

2P CONSTRUCTION

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 25 385 EUROS

SIEGE SOCIAL : CHAMPDIEU (42600), ZI TOURNEL

435 ROUTE DE MONTBRISON

821 669 165 RCS SAINT ETIENNE

**TEXTE DE LA RÉSOLUTION D'AFFECTATION DE RÉSULTAT
SOUMISE ET ADOPTÉE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 8 JUIN 2023**

(Exercice clos le 31 décembre 2022)

TROISIEME RÉSOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022, s'élevant à 152 914,79 €, de la manière suivante :

- | | |
|--|--------------|
| - une somme de | 50 000 € |
| aux actions, à titre de dividende , à répartir de manière inégalitaire, par dérogation aux statuts et toutefois dans le respect des dispositions de l'article 1844-1 al.2 du Code civil, de la manière suivante : | |
| une somme de 0,436967 €, par action, pour M. Pascal PERRET, soit, | 10 000,00 € |
| une somme de 16,00 €, par action, pour la société HOLDING PERRET, soit, | 40 000,00 € |
| - et le surplus, soit | 102 914,79 € |
| au compte « Autres réserves » | |
| <hr/> | |
| Total | 152 914,79 € |

Le dividende par action s'élèvera ainsi à 0,436967 € pour M. Pascal PERRET et 16,00 € pour la société HOLDING PERRET.

Il sera mis en paiement à compter de ce jour et au plus tard le 30 septembre 2023.

Conformément aux dispositions des articles 243 bis et 117 quater du Code général des impôts, il est précisé qu'en matière d'impôt sur le revenu, le montant brut distribué aux associés personnes physiques est soumis, à titre d'acompte, à un prélèvement forfaitaire à la source, obligatoire et non libératoire de l'impôt, de 12,80 %, sous réserve des cas de dispense sollicitée selon les modalités prévues par l'article 242 quater du même code.

Ce prélèvement forfaitaire s'impute sur l'impôt sur le revenu dû à raison des revenus auxquels il s'est appliqué et déterminé dans les conditions fixées au 1 de l'article 200 A du Code général des impôts. Si le prélèvement forfaitaire non libératoire est supérieur à l'impôt dû, le surplus est restitué.



À titre de dérogation aux dispositions du 1 de l'article 200 A précité, il est précisé que, sur option expresse et irrévocable du contribuable, les sommes attribuées peuvent, le cas échéant, être retenues dans l'assiette du revenu net global défini à l'article 158 du même code.

Par ailleurs et en application des dispositions des articles L. 136-7 et L. 136-8 du Code de la sécurité sociale et sous réserve des dispositions de l'article L. 131-6 du même code, le montant brut des dividendes fait également l'objet d'un prélèvement à la source d'un taux global de 17,20 % au titre de la contribution sociale généralisée, de la contribution au remboursement de la dette sociale, du prélèvement social et des contributions additionnelles.

L'ensemble de ces prélèvements fiscaux et sociaux est versé au Trésor Public avant le 15 du mois qui suit la mise en paiement du dividende.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée générale prend acte que les sommes distribuées à titre de dividendes au cours des trois exercices précédents ont été les suivantes :

Exercices	Dividende	Abattement	Montant éligible à l'abattement
31 décembre 2021	0,40 €	40 %	0,40 €
31 décembre 2020	Néant	Néant	Néant
31 décembre 2019	0,40 €	40 %	0,40 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

**Pour extrait certifié conforme
Monsieur Pascal PERRET
Président**

